“Il s’agit du budget le plus difficile de toute ma carrière”

VERVIERS

Avec une évolution à la baisse des recettes, les dépenses ont dû être adaptées à Verviers.

C’est une majorité verviétoise unie qui a présenté mardi son budget pour l’année 2020. *“Il s’agit du budget le plus difficile de toute ma carrière politique”*, a d’emblée indiqué Muriel Targnion, la bourgmestre de la Ville.

Avec une diminution des recettes de près de 1,6 million € par rapport à l’année précédente, la Ville de Verviers a eu du mal à atteindre l’équilibre. Pour ce faire, elle a dû puiser dans ses réserves.

La faible croissance de la population et le nombre important d’inactifs n’arrangent pas les recettes communales. La transition vers les conteneurs à puce représente une perte de 1 million € pour la Ville, qui ne perçoit donc plus les taxes des sacs-poubelle. Et les nombreux travaux dans la ville engendrent une diminution des redevances de stationnement à hauteur de 40 000 €.

Voici trois éléments parmi tant d’autres qui expliquent les difficultés que rencontre la commune de Verviers. La taxation des immeubles inoccupés est, quant à elle, maintenue à l’identique, mais sera davantage appliquée.

Pour l’exercice 2019, 98,6% du budget extraordinaire, relatif au patrimoine communal, a été réalisé ou sera prochainement réalisé. La Ville poursuit donc ses investissements afin d’améliorer le cadre de vie des Verviétois. *“Nous cherchons un équilibre dans nos investissements pour agir en bon père de famille tout en respectant la déclaration de politique communale”*, a indiqué Maxime Degey (MR), l’échevin des Travaux.

La transition vers les conteneurs à puce représente une perte importante pour le budget 2020. © ABD

Éclairage Led

Quant à l’aménagement des voiries et à l’égouttage, la commune prévoit un investissement de plus de 3 millions € pour l’avenue Mullendorf et la place d’Arles. La réfection de la voirie de la rue des Charrons et du pont de la Raye est également prévue.

Dans le cadre de Verviers ville conviviale, 1,8 million € seront investis dans une installation à la fois décorative et fonctionnelle pour la place Verte. Et 850 000 € financeront l’installation d’un d’éclairage urbain Led pour augmenter le sentiment de sécurité.

Au niveau des grands projets, on compte la Maison de l’égalité des chances, le rachat de bâtiments pour le projet Place2be et la finalisation du déménagement de la Maison du tourisme. La vente de bâtiments devrait, elle, rapporter à la Ville 779 500 €.

Laura Salamon

Des économies faites sur l’Euro de football

La ville de Verviers a prévu de faire des économies sur les dépenses de fonctionnement, en diminuant les subsides facultatifs, les fournitures pour l’administration communale, les primes de façades et en rationalisant la politique événementielle.
Notamment, en supprimant l’événement *Les chocolateries*, pour économiser près de 15 000 €. Sur le même axe, les matchs de l’Euro de foot, ne seront pas diffusés à Verviers, ce qui représente pour la ville, une économie de 40 000 €. Cependant, ça ne veut pas forcément dire que l’Euro ne sera pas diffusé du tout sur le territoire communal.

L.S.

Pour renforcer le pouvoir d’achat des ménages

FLÉMALLE

Deux primes, l’une pour la rentrée scolaire et l’autre pour un audit énergétique.

Deux primes, ayant été inscrites au budget 2020, ont été votées lundi soir au conseil communal de Flémalle. Toutes deux avaient été annoncées par la majorité socialiste dans son programme stratégique transversal. L’une et l’autre visent à renforcer le pouvoir d’achat des ménages. Toutefois, ne vous réjouissez pas trop vite car tout le monde n’y aura pas accès…

La première prime est destinée aux familles monoparentales. On en dénombre entre 750 et 1000 sur le territoire flémallois. *“Dans la mesure où les difficultés financières peuvent davantage se présenter au moment de la rentrée scolaire, nous avons décidé d’octroyer cette prime au plus tard le 1er septembre”*, précise Isabelle Simonis, bourgmestre de Flémalle.

Cette prime est destinée à chaque famille monoparentale, pour autant que le revenu mensuel ne dépasse pas 5100 € brut (environ 3000 € net), dont un ou plusieurs enfants fréquentent l’enseignement fondamental (enfants de 3 à 12 ans). Soit 100 € pour le premier enfant, 60 € pour le deuxième et 30 € pour le troisième. La demande devra être introduite pour le 31 mai au plus tard. *“C’est le parent chez lequel l’enfant est domicilié qui percevra la prime”*, ajoute la bourgmestre.

De 500 à 1 000 €

La seconde prime, dénommée Éco-logis et visant à réduire les consommations énergétiques, existait déjà mais le collège a jugé opportun de la revoir afin qu’elle bénéficie à davantage de ménages. En effet, sachant que la Région wallonne impose la réalisation d’un audit énergétique comme acte préalable à tout octroi de prime, le coût que cela représente (700 à 1200 €) constitue manifestement un frein puisque les demandes, à Flémalle, sont passées de 180 en 2013 à une soixantaine en 2017… Si le montant de la prime varie selon le revenu du ménage, le plafond préalablement fixé à 500 €/an/logement passe à 1000 €/an/logement.

J. Def.

La bourgmestre de Flémalle, Isabelle Simonis. © ISIS WAMUSHALA

© S.A. IPM 2019. Toute représentation ou reproduction, même partielle, de la présente publication, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable et écrite de l'éditeur ou de ses ayants droit.